



Fête de la Cerise (concert)



Fête de la Cerise (défilé)

Bessenay

Email : mairie@mairie-bessenay.fr ✦ Tél : 04.74.70.80.07 ✦ Site : www.mairie-bessenay.fr

✦ Compte rendu municipal - Séance du 11/09/2012 ✦

Présents : Mesdames et Messieurs SUBTIL, CARADOT, PROTIERE, MARCHAND, BORGOGNO, GEOFFROY, ARQUILLIERE, BOUGAIN, BOUVEYRON, CLEMENT, COUTAVE, FOREST, LOMBARD, LIMOUSIN, MICOLON, SALAMAND, VANVYNCKT.

Excusé : Monsieur BERTHIER.



Avant l'ouverture de la séance, le Conseil Municipal observe un moment de recueillement à la mémoire d'Alain CHAZAUD, Conseiller Municipal, qui nous a quittés le 13 juillet après une dure et terrible maladie.

Depuis 2008, Alain s'était fortement investi dans les commissions voirie et bâtiments communaux, et ses compétences lui permettaient de suivre de nombreux chantiers. Il représentait également la commune au Syndicat des Eaux et au SIVOM de la Giraudière.

Son rôle de conseiller municipal le passionnait et aucun dossier ne le laissait indifférent. Tous ses collègues élus appréciaient de travailler à ses côtés et au fil des mois de réels liens d'amitié s'étaient créés.

Alain, qui aimait parcourir les nombreux chemins de la commune, était aussi très sensible à la qualité environnementale et aux problèmes d'urbanisme.

Vice-Président du Comité des Fêtes, avec son dynamisme et son esprit novateur, il avait été par exemple à l'initiative du Salon des Vins.

Chacun retiendra d'Alain sa gentillesse, son ouverture d'esprit et sa grande disponibilité auprès des autres.

Présidée par Bruno SUBTIL, Maire, la séance est ouverte à 20 h 30 par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Après le vote à l'unanimité de ce dernier, l'ordre du jour est ensuite abordé. Deux délibérations doivent être rajoutées pour désigner des remplaçants à Alain CHAZAUD auprès du SIVOM de la Giraudière et du Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais.

✦ I- Désignation d'un délégué au SIVOM de la GIRAUDIÈRE

Alain CHAZAUD était délégué de la commune au SIVOM de la Giraudière. Pour le remplacer, Thierry BORGOGNO propose sa candidature, acceptée à l'unanimité.

✦ II- Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais (SIEML)

De même, il convient de désigner un remplaçant à Alain CHAZAUD auprès du SIEML. Murielle BOUVEYRON qui était déléguée suppléante accepte de devenir titulaire. Patrice GEOFFROY propose sa candidature pour être délégué suppléant. Le conseil approuve à l'unanimité ces candidatures.

✦ III- Modification du tableau des effectifs.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Rhône ayant accepté la candidature de Martine CARADOT pour une promotion au grade d'agent de maîtrise au titre de la promotion interne, il est proposé de créer le poste correspondant.

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

✦ IV - Fixation des tarifs de restauration scolaire (école Les Echaras)

Le bilan du restaurant scolaire pour l'année 2011/2012 fait apparaître 15 360 repas servis (soit une moyenne de 111 par jour de fonctionnement) avec un **prix de revient moyen de 6,28 €**. La part communale dans un repas enfant s'élève à **39,47 %, soit 2,48 €**. Pour information, cela représente environ 375 € d'aide municipale accordée à un enfant qui mange tous les jours scolaires !

Après un débat s'appuyant sur le bilan de l'année écoulée, le Conseil Municipal retient, pour l'année 2012-2013, les tarifs suivants :

Menu Enfant	3.90 €
Menu Adulte	5.50 €
Menu régime enfant	2.30 €

✦ V – Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA)

Par délibération du 24 mai 2012, la CCPA a modifié ses statuts et procédé à un toilettage lié à une mise à jour de ses compétences, principalement en matière de voirie.

Cette délibération est soumise aux conseils municipaux des 18 communes membres qui doivent se prononcer avant le 5 octobre 2012 et son approbation ne sera acquise qu'à la majorité qualifiée des 2/3.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette modification.

✦ VI- Approbation de la décision de la commission d'appel d'offres pour le choix du titulaire du marché de construction du bassin d'orage de Bartassieux

Suite à la consultation lancée le 15 juin pour le choix d'un prestataire pour la construction du bassin d'orage de Bartassieux, 6 entreprises ont présenté une offre. Une commission d'appel d'offres (CAO) a eu lieu le 20 juillet 2012 et le maître d'œuvre, le bureau IRH, a présenté son analyse des offres. De nombreuses interrogations restant en suspens, il a été décidé de consulter de nouveau les entreprises afin de faire préciser certains points. Au vu des réponses apportées, une nouvelle analyse des offres a permis de retenir l'entreprise SADE de Genas. Le montant du marché est de 485 000 € HT.

✦ VII – Décisions modificatives

Pour la bonne exécution des opérations comptables et financières, il y a lieu d'apporter quelques modifications au budget principal afin d'adapter les prévisions aux différentes réalisations en cours.

En section investissement, il est rajouté une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales accordée pour les travaux de mise aux normes et d'extension du bâtiment multi accueil Les Griottes pour un montant de 55 000 €.

Le Conseil Municipal donne son accord.

✦ VIII - Travaux des commissions



Bâtiments communaux - Assainissement

- Assainissement : les travaux de mise en séparatif de la rue de la Brévenne et de dévoiement d'eaux pluviales sont en cours. Il reste à effectuer le raccordement des différentes maisons.

- Toiture bâtiment la Drivonne : des fuites avaient été signalées et l'entreprise Gécape Sud a réalisé un suivi de la toiture pour remédier au problème. Si le résultat est probant, la même opération sera réalisée sur la toiture de la Salle des Fêtes.

- Bâtiment Multi Accueil « les Griottes » : les travaux n'ont pas pu être terminés fin août en raison de la défection de l'entreprise titulaire du marché concernant les sols. Cela a nécessité une nouvelle consultation d'entreprises. Les travaux devraient cependant être terminés pour fin septembre. L'aménagement des abords par la commission voirie est également à l'étude.

En attendant, la structure fonctionne dans la salle des Cerisiers Blancs au Trapèze où l'équipe a aménagé au mieux le local.

- Salle Polyvalente : les travaux de changement de la toiture polycarbonate seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint par l'entreprise Gécape Sud. Concernant les travaux de réfection des murs et du sol, ils seront réalisés pendant l'été 2013.

- Divers travaux : pendant l'été, la plate-forme basket-tennis a été rénovée. Les portails du cimetière et du square du 11 novembre sont en train d'être repeints. La porte du local foot à la salle polyvalente sera changée suite à vandalisme et le paillason à l'entrée de la Salle des Fêtes sera remplacé par du carrelage car pour la deuxième année consécutive, il a été dérobé pendant la vogue !

D'autre part, des devis sont en cours pour la réfection des bandeaux de rive de plusieurs bâtiments communaux. La réflexion sur l'aménagement de la zone de loisirs du Parc Municipal se poursuit.



Informatique – Communication

- Site Internet de la commune : l'entreprise EKLAN de Dommartin finalise le site avec la commission. Il devrait être opérationnel très prochainement. L'adresse sera la même que le site actuel : www.mairie-bessenay.fr.
- Plan de la commune : la société Com'Une a été missionnée par la commune pour la réalisation du nouveau plan de la commune. Les entreprises et commerces seront sollicités par cette société pour apposer des publicités et participer au financement de l'opération.
- Mémo des Associations : un devis est en attente pour le tirage prévu en octobre. Il intégrera les dernières informations de chaque association bessenoise.



Manifestations – Associations

- Vogue : tout s'est bien passé, à part quelques échauffourées le vendredi soir, vite maîtrisées par le service d'ordre et la gendarmerie. La nouvelle formule tarifaire pour les forains est plus équitable et a été bien acceptée. La foulée bessenoise a été une réussite avec 184 coureurs (153 en 2011). Le concours de boule interclasses a réuni aussi de nombreux participants dans une bonne ambiance.
- Forum des Associations : il s'est bien déroulé malgré une météo plutôt fraîche. Les associations étaient satisfaites de la visite du public et des inscriptions recueillies.
- Rencontre associations ; elles vont se dérouler sur 3 samedis matins (**29 septembre, 13 et 20 octobre**). Elles permettent chaque année aux associations de faire le point sur leurs activités et sur leurs éventuels besoins.
- Association « Les P'tites mains créatives » : devant les difficultés d'obtenir les informations demandées en Assemblée Générale le 11 mai par des adhérents et les élus sur le fonctionnement de l'association, le Conseil Municipal se voit dans l'obligation de suspendre dans l'immédiat les activités dans les salles communales.

- Repas des Aînés : Le Conseil Municipal aura le grand plaisir de recevoir les personnes de plus de 65 ans et leur conjoint le **dimanche 7 octobre à 12 heures à la Salle des Fêtes du Prado**.



Social – Jeunesse

- Rentrée scolaire :
 - * Ecole « les Echaras » : tout s'est bien passé pour les 217 élèves répartis dans 9 classes.
 - * Ecole « les 3 collines » (La Giraudière) : 56 élèves ont aussi effectué leur rentrée. La mise en place de l'accueil périscolaire du matin et du soir donne satisfaction aux parents.
- Centre de Loisirs et périscolaire : les activités ont repris également, sous la direction de Mme Cécile AIMARDI qui remplace Michel Siguenza.



Voirie – Environnement – Fleurissement

- Travaux 2012 : les travaux de sécurisation de la rue du Nord ont été réalisés pendant les vacances d'été. Les travaux du carrefour de la RD 24 et de la rue de la Brévenne à l'entrée du village par le groupement d'entreprises EUROVIA-PERRET débuteront début octobre pour environ 6 semaines. Ils seront suivis des travaux Rue de la Brévenne, dans le cadre des travaux financés par la Communauté de Communes.
- Etang communal : Les travaux de curage de l'étang et d'épandage des boues sont terminés. L'entreprise titulaire du lot clôture interviendra dans les prochaines semaines.
- En cours :
 - Devis pour les abords du bâtiment multi accueil les Griottes.
 - Installation d'une nouvelle borne pour la récupération des textiles (en bas du Chemin de Bernay).
 - Reprise du trottoir route de Brullioles vers les jardins des Marmottes.



Urbanisme

- Périmètres de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (PENAP) : une commission d'élus, d'agriculteurs et de représentants de l'Association des Amis du patrimoine et de l'Environnement, a travaillé sur le sujet afin de présenter un zonage de protection renforcée pour la préservation sur le long terme du foncier agricole et naturel. Une réunion de présentation aura lieu à la Communauté de Communes le 1^{er} octobre prochain.
- Le dossier de Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (P.P.R.N.I) de la Brévenne et de la Turdine, approuvé le 22 mai 2012, est consultable en mairie.

- Vandalisme au complexe sportif : 4 jeunes de la commune ont été surpris en train de réaliser des tags sur les murs de la plate-forme « basket-tennis » et sur une table de pique nique le 31 août dernier. Les familles ont été convoquées pour la prise en charge des frais de remise en état. Le montant des dégâts est de 1400 €.

- Distribution compte-rendu : une nouvelle organisation des services de la Poste oblige la commune à déposer les comptes-rendus en vue de leur distribution sur une plate-forme de tri à Vaulx-en-Velin. Compte tenu des délais demandés pour la transmission des documents, le compte-rendu ne pourra être distribué que trois semaines après la réunion. La commission information réfléchira à ce problème afin d'envisager une autre solution plus souple et plus rapide.

◆ IX – Informations Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (C.C.P.A.)

Suite à la délibération du 28 juin dernier, la mise en place de la **redevance spéciale pour les entreprises et services publics** sera effective à compter du **1^{er} janvier 2013**. Il s'agit de faire payer les producteurs de déchets non ménagers selon leur production réelle de déchets indépendamment de leur situation au regard de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Elle permet de favoriser le recyclage pour diminuer les volumes apportés à l'incinérateur. Elle a pour objectif d'équilibrer le financement du service entre les professionnels (dont administrations) et les particuliers au regard de leur production de déchets. Enfin, elle permet de se mettre en conformité avec la réglementation datant de 1993.

Le principe est de faire payer au juste prix le service rendu. Le prix au litre de déchet prend en compte : les coûts de précollecte (mise à disposition des bacs), les coûts de collecte, les coûts du traitement, les charges de structure du service. La redevance annuelle due par l'utilisateur est calculée en multipliant le volume de déchets par un tarif correspondant au coût des prestations de collecte et de traitement (déterminé en Euros par litre).

Ces tarifs sont fixés chaque année par délibération de la collectivité. Pour 2013, les tarifs seront les suivants :

	Ordures ménagères en mélange (bac noir)	Collecte sélective (bac jaune)	Verre	Cartons
Tarif 2013 en € TTC/L à disposition	0,030 €	0,009 €	Gratuit en apport volontaire	Gratuit en déchetterie

Des conventions seront établies entre la CCPA et l'utilisateur et fixeront le règlement de l'ensemble des modalités d'exécution du service. 130 conventions devraient être signées sur le territoire de la CCPA. Pour la commune de Bessenay, le montant estimé pour les bâtiments publics est d'environ 5 000 € pour l'année 2013. A cela se rajouteront d'autres redevables (le Calme de l'Etang, l'IME La Cerisaie, les pompiers, le multi accueil les Griottes,...)

◆ X -Questions diverses

1] Problèmes de circulation Route de la Combe : plusieurs riverains se plaignent du fort trafic et des excès de vitesse de personnes n'habitant pas le secteur et qui souhaitent éviter de passer par le centre du village. L'information sera transmise à la gendarmerie qui décidera des contrôles à effectuer et la commission voirie étudiera le dossier afin d'essayer d'apporter des solutions à ces problèmes de sécurité.

2] Permis de construire déposés :

NOM	ADRESSE terrain	OBJET	Déposé le
SCI Les Bleuets de Ripan LOTTE Georgette	60 ch. de Ripan	Réhabilitation d'une grange. Création d'un gîte et 3 chambres d'hôtes	04.07.2012
EURL VERNAY Thierry	3 allée du Champ de Courses. ZA	Extension d'un bâtiment professionnel	13.07.2012
FARGERÉ Frédéric	5 allée du Champ de Courses. ZA.	Construction d'un bâtiment professionnel	17.07.2012

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le mardi 23 octobre 2012 à 20 H 30, salle d'honneur de la Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 00.

◆ INFOS MAIRIE ◆

◆ Recensement militaire :

Les jeunes gens (garçons et filles) nés **entre le 1^{er} octobre 1996 et le 31 décembre 1996** doivent se présenter en Mairie (ou leur représentant légal) dès leurs 16 ans accomplis en vue de leur recensement **avant le 31 décembre 2012**. Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité de la personne à recenser.

◆ Bibliothèque Municipale :

Vous êtes jeune ou moins jeune, vous avez un peu de temps dans la semaine, vous aimez raconter des histoires. Alors rejoignez nous à la bibliothèque pour participer à l'animation de la commission jeunesse qui reçoit les enfants de l'école primaire et de la crèche. Pour plus d'information, téléphonez à Daniel : 06.12.68.62.59 ou Louise : 06.83.29.79.79.

◆ INFOS ASSOCIATIONS ◆

◆ Manifestations et animations du village :

Mercredi 3 octobre	Club des cerisiers blancs : concours de belote
Dimanche 7 octobre	Repas des Aînés
Dimanche 7 octobre	Classes en 3 : lavage de voitures (parc municipal)
Samedi 13 octobre	Foot : repas
Samedi 20 octobre	Conseil de Parents d'Elèves : repas
Samedi 3 novembre	Béchamel : concert
Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 novembre	Représentations théâtre
Dimanche 11 novembre	Cérémonie et vin d'honneur au Trapèze

◆ **A vos Pinceaux** : La reprise des cours est fixée au **16 Octobre à 19 h 30** (1^{er} cours)

◆ Club des Cerisiers Blancs

- **Mardi 2 Octobre à 14 heures Salle du Trapèze** : ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Cette Assemblée est ouverte à tous, membres du Club ou non adhérents qui souhaitent s'investir dans le fonctionnement du Club ou participer aux diverses activités : belote, scrabble, pétanque, sorties, repas, voyages.

- **Mercredi 3 Octobre à 14 heures Salle du Prado** : CONCOURS DE BELOTE

Toutes les doublettes sont primées – 16€ par doublette, plateau repas compris.

◆ Sou des Écoles des trois Collines

Avec ses six membres du bureau et ses assesseurs, le Sou des Écoles des 3 Collines est une équipe dynamique et efficace qui participe à la vie scolaire et sociale des enfants de l'école. C'est une association à but non lucratif qui organise divers manifestations. Le SIVOM participe financièrement par une contribution annuelle et les parents par une adhésion annuelle.

Le Sou Des Écoles permet d'offrir aux enfants de l'école des 3 Collines différentes activités et sorties comme les 3 séances de cinéma annuelles, le goûter de Noël avec son spectacle, les sorties de fin d'année. Le SOU participe aussi à l'achat de revues et de matériels. Pour l'année scolaire 2011-12, les élèves du CP au CM2, sont partis à Thônes pour cinq jours sur le thème de l'équitation. Ils sont tous revenus ravis. Les maternelles quant à eux ont fait une journée au Musée du chapeau avec l'école de Bibost.

Durant l'année 2012-13, le Sou des Ecoles va donc organiser différentes manifestations : le **samedi 13 octobre dès 9h00 une vente de Brioches** aura lieu sur les communes de Bessenay, Brussieu et Courzieu, le **dimanche 3 février 2013** à 15h00, dans le gymnase de Courzieu, il y aura le **Loto de l'école** et le **samedi 6 avril à Brussieu** le SOU participera à la **Fête de Printemps avec sa kermesse**.

Nous tenons à vous remercier pour votre participation passée ou future à nos diverses manifestations, sans oublier les parents des enfants qui nous donnent de leur temps. A bientôt,

◆ **La classe en 7** vous informe que la demi-décade aura lieu le **samedi 10 novembre 2012** à l'Ilo à St-Genis L'Argentière (à midi). Cette journée sera prolongée par un buffet froid à Bessenay. Réservez cette date. Les inscriptions vont vous parvenir rapidement.

◆ **Société de Chasse** : les personnes intéressées par une **matinée « découverte de la chasse »** peuvent contacter le président : 06.66.15.51.39.

◆ INFOS DIVERSES ◆

◆ Catherine VOLAY et ses enfants Marie-Antoinette, Renée et Aimé, ses petits-enfants et arrière-petits enfants vous remercient du fond du cœur de toutes les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de Monsieur Joannès VOLAY.

◆ La famille GICQUEL remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa peine lors du décès de Monsieur Thierry GICQUEL.

◆ **Laurence EPITALBRA** a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son cabinet d'ORTHOPTIE à Bessenay, 9 rue de la mairie.

Dépistage et rééducation de la vision, bébé vision, strabisme, paralysie oculo motrice, trouble des apprentissages...

Pour prendre rendez-vous, merci de téléphoner au ☎ 06 82 82 21 79.

◆ **Nouveau : le salon BEAUT'I vous propose coiffure, esthétique et ongles** : 15 place du Marché à Bessenay.

Ouvert du lundi au vendredi 8 H 30/ 18 H 30 non stop. Le samedi 8H / 15 H 30 non stop. Tel. 04.74.70.91.90

◆ **Nouveau à Bessenay : professeur de guitare** > Mr AGUILERA Pierre : Ecole de guitare du Bernay : 3 impasse de Charme – Bernay à Bessenay –tel. 06.74.81.28.40 pierre-aguilera@hotmail.fr

◆ **P'tit Bazar** : Une page se tourne

UN NOUVEAU COMMERCANT POUR UN NOUVEAU P'TIT BAZAR

Voilà 24 ans que nous vous accueillons avec plaisir, 7 jours sur 7 .

Il est temps pour nous de voguer vers de nouvelles aventures.....Nous laissons la place à Mr Gilbert Croix et sa compagne.

BIENVENUE A EUX ET MERCI A TOUS

Catherine et Sylvain

◆ **L'association « Peuples solidaires » de St-Laurent de Chamousset** cherche des pommes pour faire du jus vendu au profit des projets du secteur de Dano au Burkina Faso. Si vous ne ramassez pas vos pommes, prévenir Jean-Pierre BONNARD à Aveize (04.74.70.00.45). Merci

◆ **Ligue contre le Cancer** : le comité du Rhône de la ligue contre le cancer poursuit et développe ses missions : aide à la recherche (1 262 146 € attribués en 2011), aide aux malades (aide morale et psychologique au comité ou dans les services hospitaliers), aide financière, représentation des usagers, prévention, dépistage et information.

Pour les aider : Ligue Nationale contre le Cancer - Comité du Rhône, 86 bis rue de Sèze 69006 LYON

☎ 04.78.24.14.74 Internet : www.ligue-cancer.net/cd69

Page Facebook : <http://www.facebook.com/laliguecontrelecancer69>